



Rehab
SCIC

Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Un opérateur unique ...

Rénov' Occitanie

Ma rénovation énergétique

Mars 2021



Pour le Tarn !

SCIC

Une Coopérative de mission publique

- Créée par des collectivités
- Créée pour accompagner les particuliers et les entreprises
- Opérateur départemental de la Région Occitanie
- Un sociétariat multiple composé majoritairement de collectivités et d'acteurs publics du bâtiment (CAPEB, FFB, SCOP BTP, CMA, ...)



Les actions de la SCIC Rehab

- Accompagnement des particuliers
- Animations territoriales et sensibilisation des propriétaires
- Développement territorial

Nuits de la thermographie

Salons de la rénovation

Visites de chantiers

Vidéos thématiques



Communication sur nos partenaires

Mobilisation d'agences immobilières

Préconisations techniques

Accompagnement à l'émergence d'équipes

Analyse des devis

Plan de financement

Dossier de subvention

Suivi du chantier

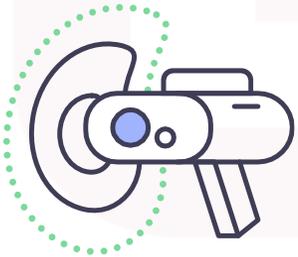
Rénov'Occitanie est la solutions d'accompagnement financées par

L'AREC (Agence Régional de l'Energie et du Climat)



● Objectifs :

- + de **rénovations performantes**, objectif **40% minimum de gain énergétique**
- **Promouvoir** des travaux de qualité et des plans de financement adaptés
 - **Améliorer** le confort d'hiver et d'été
 - Viser un objectif d'**équilibre** budgétaire
 - **Valoriser** le patrimoine



● Déploiement de l'activité :



Rénov'Occitanie est animé par des opérateurs départementaux



Quelles sont les étapes?



Première étape

1



- ✓ Audit énergétique
- ✓ Remise d'un rapport avec 3 scénarios de travaux au minimum (-40% et BBC rénovation)
- ✓ Etablissement d'un plan de financement

Reste à charge : 90 € TTC

Seconde étape

2



- ✓ Assistance à la consultation des entreprises
- ✓ Analyse des devis

3



- ✓ Assistance à la rédaction des demandes d'aides

**Reste à charge : 480 € TTC
(finançable par le prêt AREC)**

4



- ✓ Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour le suivi et la réception des travaux (2 visites)
- ✓ Suivi de consommation

Des tiers financements AREC :

Financement du «reste à charge» :

- Montant : de 1000 € à 75 000€
- Différé total de maximum 24 mois
- Durée : de 4 à 22 ans
- Absence de pénalité de remboursement anticipé (partiel ou total)
- Frais de dossier: 100€ pour les prêts inférieurs à 2500€ et 250€ pour les prêts supérieurs à 2500€



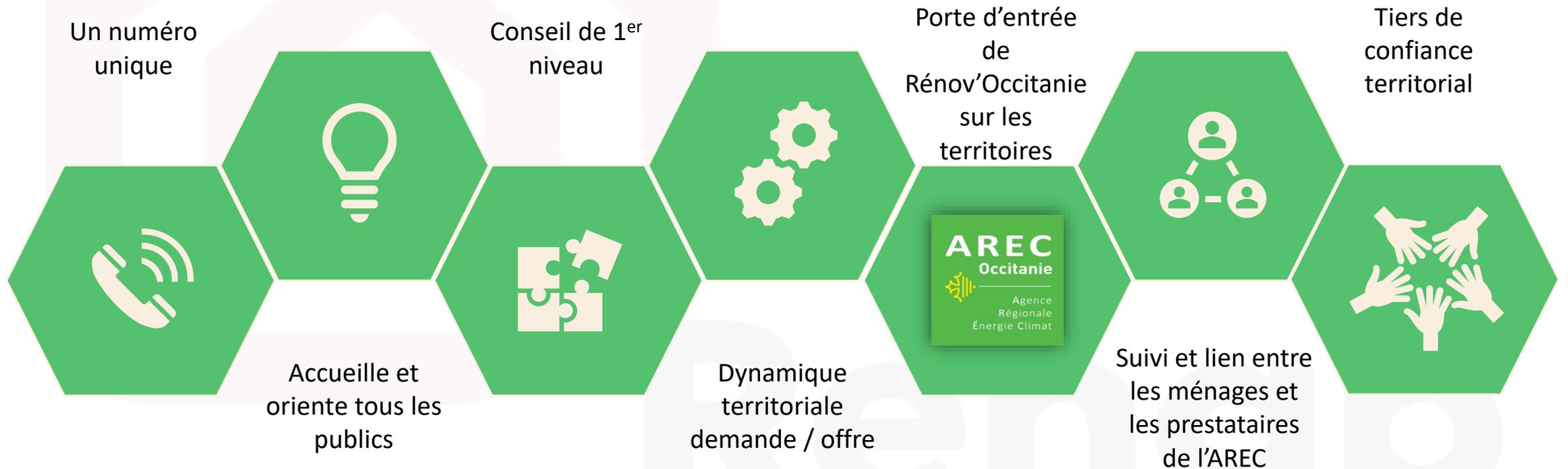
Prêt d'avance Subventions :

- Montant: de 1 000€ à 20 000€
- Différé total maximum de 24 mois
- Taux 0% (hors frais de dossier, d'assurance et caution)
- Durée : 18 mois
- Pas de pénalités de remboursement anticipé (partiel ou total)
- Frais de dossiers :
 - gratuits pour les propriétaires sous plafonds de ressources ANAH « très modestes »
 - 50 € pour les prêts inférieurs à 2500€
 - 100 € pour les prêts supérieurs à 2500€

Le Guichet unique

prévu pour Avril 2021

Action portée par le Département



L'ADIL et l'EIE remplissent le rôle de GU d'ici la mise en place officielle

05 63 48 73 80

infoenergie@tarn.fr

Devenir associé

**Société Coopérative d'intérêt
Collectif ARL à capital variable**

Part sociale fixée à **20 €**



5 catégories d'associés :

- Les salariés (1 part sociale)
- Les entreprises (50 parts sociales)
- Les collectivités (100 parts sociales)
- Les particuliers (5 parts sociales)
- Les acteurs engagés (25 parts sociales)

1 catégorie
d'associé
= 1 collège de vote

« but non lucratif » ==> 100% des excédents affectés aux réserves

Quelles impacts positives pour le territoire ?

Soutenir un projet au service des artisans et des particuliers sur votre territoire:

- **dynamiser** économiquement le territoire :
 - Prévision de **22 M€ de CA** pour les entreprises sur les 4 années du programme (Tarn)
 - Prévision de **13 M€ de subventions** pour les ménages (même période)
- être **tiers de confiance** et permettre des **rénovations énergétiques** ambitieuses (confiance des ménages)
- s'inscrire dans une démarche de **transition énergétique et écologique** positive.



Pour récapituler :



- Une coopérative au service des **particuliers** et des **artisans**
- Des projets de **rénovation globale** (mini 40% d'amélioration énergétique)
- Un accompagnement des ménages soutenu par la **Région Occitanie**
- Un **tiers financement de l'AREC**
- Une « **avance de trésorerie** » pour les subventions
- De la **communications** pour les partenaires (Site Internet et animations)
- La possibilité d'être réellement partie prenantes grâce au **sociétariat** !
- Des Tiers de confiance avec des **collectivités sociétaires** de la coopérative !

Nos coordonnées pour les particuliers

- SCIC Réhab
32 ter Avenue Bouloc Torcatis
81400 Carmaux

05 63 78 22 58

contact@rehab81.fr

Nos coordonnées pour les élus et les partenaires

- Gaëtan Göbbels - SCIC Réhab
32 ter Avenue Bouloc Torcatis
81400 Carmaux

06 23 89 81 35

ggobbels@rehab81.fr

Rehab

SCIC



Rehab

SCIC

Merci de votre attention !